

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Stéphanie Leduc](#)

<https://www.cadre21.org/membres/4bce4f5f1ec6bc8534fef316>

Date d'obtention : 2021-11-16 19:10:03

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Parler à l'auteur du signalement et à la victime.

Évaluer l'incident en posant des questions sans jugement.

Évaluer l'amorce, la nature, l'intention et l'étendue avec la grille d'évaluation.

Vérifier s'il y a d'autres personnes impliquées, rencontrer ces personnes également et remplir une grille pour chaque personne.

Parler à l'instigateur si l'action n'est pas malveillante, écouter sa version des faits et confisquer l'appareil si à la lumière des informations, je crois que l'instigateur serait en possession de contenu pornographique.

Déterminer s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant, dans les deux cas, contacter les policiers si le contenu est réellement pornographique.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que chaque situation est différente.

Qu'il est important que la situation soit rapportée par un élève de l'école et non un parent ou un policier.

Que même si un adulte est impliqué, la trousse est applicable.

Qu'il faut faire la différence entre du contenu considéré comme de la pornographie juvénile et une photo en maillot de bain avec consentement.

Que lorsque je juge que l'action est malveillante, je ne dois pas rencontrer l'instigateur et je dois contacter les policiers.

Que même si une photo en maillot de bain est partagée entre deux amoureux consentants, la photo doit être supprimée pour éviter qu'elle se propage par erreur ou non.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Parler à la victime.

Elle doit inévitablement se sentir coupable, triste, furieuse... Je crois que l'intervenant doit être très professionnel en adoptant une attitude empathique et sans jugement. L'intervenant doit aussi rassurer la victime qui doit être très inquiète des représailles et qui est peut-être déjà victime de moqueries à cause de son erreur. Enfin, ce n'est pas facile pour une victime de parler de sexte avec un intervenant, cela demande du courage. Voilà pourquoi il faut bien l'accueillir.